Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 078-247800584-20210406-D20210422-DE

## Accusé certifié exécutoiron DE LA CULTURE

## Réception CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE VERSAILLES GRAND PARC

# **TARIFICATION 2021-2022 CONDITIONS GENERALES**

#### Droits d'inscription ou de réinscription

- Toute inscription ou réinscription entraîne le paiement intégral du droit d'inscription annuel. Aucun remboursement ne sera effectué.
- En cas de changement de site d'enseignement en cours d'année, le droit d'inscription ne sera pas redemandé.

#### Droits de scolarité ou de formation

- Toute scolarité commencée entraîne le paiement intégral du droit de scolarité ou de formation dû au titre de la totalité de l'année scolaire. Il n'existe pas de formule de "cours d'essai", l'année est entamée dès participation au premier cours.
- Pour les futurs élèves comédiens, une période de stage de 2 à 3 semaines est organisée en début d'année. La facturation des droits de scolarité n'intervient qu'après les concours d'entrée organisés en suivant. De même pour les ateliers de danse, une audition-test d'aptitude est organisé lors de la première séance pour définir les effectifs définitifs.
- Ce principe ne pourra faire l'objet de dérogation qu'en cas de déménagement (sous réserve d'une information écrite portée à l'attention de la direction dans un délai de 2 mois avant l'arrêt des cours) ou pour raisons de santé motivées par un certificat médical justifiant l'abandon définitif (à partir de la troisième semaine d'incapacité). Les droits de scolarité peuvent alors faire l'objet d'un remboursement au prorata temporis (calculés sur la base de 9 mensualités égales).
- Toute autre demande de dérogation sera appréciée par le Président ou son représentant.
- Les étudiants bénéficiant d'une bourse du gouvernement français ou d'une bourse universitaire ne sont pas exemptés des droits d'inscription ni de scolarité.
- Les élèves inscrits en Classes à Horaires Aménagés (primaire, collège et baccalauréat S2TMD au lycée) sont exempts du paiement des droits d'inscription, de réinscription et de scolarité.

#### Calcul des tarifs

- Les élèves résidant sur le territoire de Versailles Grand Parc se voient appliquer la grille tarifaire en fonction du quotient familial et du taux d'effort correspondant au parcours d'études suivi.

Celui-ci est calculé à partir de l'avis d'imposition de l'année N-2 où figure l'élève (soit <u>avis d'imposition 2020 sur les revenus de 2019</u>) et doit être remis à Versailles Grand Parc à culture@agglovgp.fr. Si l'avis d'imposition n'a pas été transmis au 30 septembre 2021, le tarif plafond de la grille tarifaire est appliqué.

- En cas de changement de situation familiale en **2020** (mariage, conclusion d'un Pacs, séparation ou divorce, décès), l'avis d'imposition **2021** sur les revenus 2020 sera pris en compte sous réserve d'être fourni au plus tard pour le 30 septembre 2021.
- En cas d'impossibilité avérée pour fournir l'avis d'imposition dans les délais, la régie de Versailles Grand Parc doit être avertie par écrit (courrier ou courriel). Le tarif plafond est appliqué en attendant réception de l'avis d'imposition. Une régularisation du montant à payer sur l'année est effectuée en suivant.
- En cas de revenus déclarés hors de France, c'est la ligne "revenus total ou mondial" de l'avis d'imposition qui est prise en compte pour le calcul du quotient familial.
- En cas de revenus déclarés hors de France et d'absence d'avis d'imposition, le tarif plafond est appliqué.
- Pour les personnes ne fournissant pas d'avis d'imposition, un justificatif de domicile est nécessaire pour bénéficier du tarif résidents Versailles Grand Parc ou Yvelinois le cas échéant. Il est à fournir pour le 30 septembre 2021 (et pour le 15 novembre 2021 pour les élèves reçus aux sessions de septembre et d'octobre du concours).
- En cas de déménagement en cours d'année, l'application du tarif résidents Versailles Grand Parc ou du tarif extérieurs est modifiée. Exemple : un usager habitant en dehors de Versailles Grand Parc à l'inscription paye le tarif extérieur. S'il déménage au 1er janvier vers une commune membre de Versailles Grand Parc, il lui sera appliqué le tarif VGP à compter de cette date. Il en est de même en cas de déménagement à l'extérieur du territoire de Versailles Grand Parc. Les droits de scolarité seront calculés au prorata temporis.

#### Scolarité Versailles Grand Parc

- En cas de parcours pédagogique partagé sur plusieurs sites d'enseignement du Conservatoire de Versailles Grand Parc, le tarif appliqué est celui du site où est suivi le cours de la discipline dominante (instrument, discipline principale de danse, etc...).

Afin de garantir le suivi pédagogique et une bonne organisation, ces aménagements de parcours sur plusieurs sites d'enseignement doivent être impérativement évalués et validés en amont par la direction. Ils sont réservés aux élèves et étudiants en cursus.

- Les droits d'inscription ne sont alors dus qu'une fois.
- Sous réserve de validation par la direction de l'établissement, un élève suivant 2 cursus instrumentaux est redevable de 2 droits de scolarité.
- Il n'est cependant pas possible de suivre l'enseignement du même instrument dans deux établissements différents.
- A partir du 3ème cycle, la pratique d'un instrument supplémentaire donne lieu à une tarification spécifique même si les enseignements sont suivis dans 2 sites différents (de l'établissement en régie directe).
- Le tarif "alternatives au cursus / pratiques collectives" est défini pour 1 ou 2 pratiques collectives à l'échelle des sites d'enseignement de Versailles Grand Parc. A partir de la 3ème pratique collective, c'est le même montant que pour les deux premières qui est demandé.

### Modalités de règlement des droits d'inscription et de scolarité

- Le paiement des prestations s'effectue par défaut en ligne via l'Extranet ou par prélèvement automatique. En cas d'empêchement, un paiement annuel par chèque (à l'ordre de "Enseignement musical et culturel"), carte bancaire, virement ou espèces (envoyé ou effectué exclusivement à l'adresse de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc) est possible. Il est dû pour le 31 octobre ou dans un délai de 2 semaines à compter de réception de la facture.
- Pour les prélèvements, le rythme de paiement des droits de scolarité est laissé au choix des usagers : mensuel (9 échéances prélevées le 5 du mois à partir du 5 décembre), trimestriel (3 échéances le 5 décembre, le 5 mars et le 5 juin) ou annuel (le 5 décembre). Le prélèvement des droits d'inscription et de réinscription (hors inscription en ligne) intervient dans tous les cas le 5 novembre.
- Le règlement des droits d'inscription se fait dans le cadre de l'inscription en ligne ou sur facturation dans le cas des inscriptions en format papier.

Les élèves admis en cours d'année règlent les droits d'inscription après enregistrement de leur dossier d'inscription et réception de la facture.

Les documents comptables (justificatif de domicile de moins de trois mois, avis d'imposition, mandat SEPA et RIB) sont à fournir au service facturation dans les 15 jours ouvrables qui suivent la confirmation d'admission. Le paiement des droits de scolarité et, le cas échéant, des droits d'inscription doit intervenir dans les 15 jours ouvrables après réception de la facture.

- A l'exclusion des droits d'inscription, les droits annuels de scolarité ou de formation (dans le cas de la formation continue) sont réduits au prorata temporis pour les étudiants qui s'inscrivent après le 1er janvier de l'année scolaire. Le 1er mois est compté dans son intégralité.
- Les frais de formation réglés par les organismes financeurs de formation professionnelle continue peuvent intervenir jusqu'au 30 juin de l'année en cours.
- Pour les projets intercommunaux, les élèves des écoles de musique associatives de Versailles Grand Parc peuvent participer à titre gracieux.

#### Ecole du spectacteur ou ateliers en cours d'année

- Le paiement des prestations s'effectue, dès réception de la facture, et sauf demande expresse, selon les mêmes modalités de paiement que pour les droits de scolarité.
- Toute inscription ou réservation de place entraine le paiement intégral de la prestation.

#### **Location d'instruments**

- Les instruments proposés à la location sont destinés en priorité aux élèves débutants (1 an, renouvelable sur validation de la direction). Le parc instrumental sollicité est prioritairement celui du site où l'élève est inscrit.
- Les modalités de paiement sont les mêmes que pour les droits de scolarité.
- Tout mois commencé est dû en totalité.
- Le paiement des prestations ponctuelles s'effectue à réception de la facture.
- La caution forfaitaire est encaissée au moment de la location de l'instrument et remboursée à la restitution de l'instrument. Un RIB doit être fourni avec le contrat de location.

### Location de salles

- Pour les locations de salles, et mise à disposition de personnel attaché le cas échéant, toute heure commencée est due.
- Pour les élèves, le paiement des locations s'effectuent en direct avec le trésor public après réception d'un état de recouvrement.
- Pour les associations ou organismes extérieurs, le paiement des locations ponctuelles s'effectue à réception de la facture.

# TARIFICATION 2020-2021 SITE DE BUC

## **Droit d'inscription**

		Tarif annuel
Ī	Droit d'inscription, payable pour tout dossier d'inscription ou de réinscription	35 €
	et non remboursable	35 €

### **Droit de scolarité**

Formule de calcul:

 $\frac{revenus\ imposables}{nombre\ de\ parts}\ x\ taux\ d'effort = tarif\ annuel$ 

		Tarif annuel						
		Habitant	s Versailles Gra	nd Parc	Habitants Yvelines	Habitants Hors VGP		
		Taux d'effort	Plancher	Plafond	forfait	forfait		
	Cycle initial / éveil musical	0,84%	135€	195 €	/	/		
	Cycle initial / initiation musicale	1,32%	200€	300 €	/	/		
Cursus général et spécifique "chant lyrique"	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycles	2,38%	310€	580€	820 € (uniquement 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycles)	770€ (ancien élève) 1 110€		
	3 <sup>ème</sup> cycle : instrument supplémentaire donnant lieu à double cursus	2,09%	420€	445€	725€	950€		
	Musiques actuelles amplifiées / année de préparation, 1 <sup>er,</sup> 2 <sup>ème</sup> cycle et 3 <sup>ème</sup> cycle	2,38%	360€	565€	/	1 110 €		
Cursus spécifiques	Grands débutants	2,38%	360€	580€	/	1 110 €		
	Adultes	2,79%	550€	630€	/	750€ (ancien élève) 1 130€		
	Formation musicale-chant choral	1,44%	245 €	365€	375 €	/		
	Parcours "pratiques collectives"	2,41%	480 €	550€	/	1 130 €		
	Pratiques collectives et ateliers (forfait pour 2 maximum)	0,87%	155 €	195€	/	230 €		
	Atelier Hors Les Murs	0,43%	70€	100€	/	/		
Alternatives aux cursus	Atelier ponctuel de type "Goûter musical" (forfait par atelier)	35 €			/	35€		
	Atelier en série courte, en groupe, de type "Musique en famille" (forfait par groupe)	55 €			/	55 €		
	Projet pédagogique complémentaire de type "orchestre européen ; jumelage ; séjour pédagogique à l'étranger" (forfait pour le projet)		150€		/	150 €		

## TARIFICATION 2020-2021 SITE DE JOUY-EN-JOSAS

## **Droit d'inscription**

	Tarif annuel
Droit d'inscription, payable pour tout dossier d'inscription ou de réinscription et non remboursable	35 €

### Droit de scolarité

Formule de calcul :

 $\frac{revenus\ imposables}{nombre\ de\ parts}\ x\ taux\ d'effort = tarif\ annuel$ 

		Tarif annuel					
		Habitan	ts Versailles Gra	and Parc	Habitants Yvelines	Habitants Hors VGP	
		Taux d'effort	Plancher	Plafond	forfait	forfait	
	Cycle initial / éveil musical	0,84%	135 €	195€	/	/	
	Cycle initial / initiation musicale	1,32%	200€	300 €	/	/	
Cursus général	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycles	2,38%	360€	580€	820 € (uniquement 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycles)	1 110 €	
	3 <sup>ème</sup> cycle : instrument supplémentaire donnant lieu à double cursus	2,09%	420€	445 €	725 €	950€	
	Musiques actuelles amplifiées / année de préparation, 1 <sup>er,</sup> 2 <sup>ème</sup> cycle et 3 <sup>ème</sup> cycle	2,38%	360€	565€	/	1 110 €	
Cursus spécifiques	Grands débutants	2,38%	360€	580€	/	1 110 €	
	Adultes	2,79%	550€	620€	/	1 130 €	
	Formation musicale-chant choral	1,44%	245€	365€	375 €	630€	
	Parcours "pratiques collectives"	2,41%	480 €	550€	/	1 130 €	
	Pratiques collectives et ateliers (forfait pour 2 maximum)	0,87%	155€	195€	/	230€	
	Chorale adultes	0,96%	185€	225€	/	290 €	
	Atelier musique de chambre adultes	0,70%	130€	155€	/	165€	
	Atelier Hors Les Murs	0,43%	70€	100€	/	/	
Alternatives aux cursus	Atelier ponctuel de type "Goûter musical" (forfait par atelier)	35 €			/	35€	
	Atelier en série courte, en groupe, de type "Musique en famille" (forfait par groupe)	55 €			/	55€	
	Projet pédagogique complémentaire de type "orchestre européen ; jumelage ; séjour pédagogique à l'étranger" (forfait pour le projet)		150€		/	150€	

## TARIFICATION 2020-2021 SITE DE LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

## **Droit d'inscription**

	Tarif annuel
Droit d'inscription, payable pour tout dossier d'inscription ou de réinscription et non remboursable	35€

## **Droit de scolarité**

Formule de calcul:

 $\frac{revenus\ imposables}{nombre\ de\ parts}\ x\ taux\ d'effort = tarif\ annuel$ 

		Tarif annuel					
		Habitan	Habitants Hors VGP				
		Taux d'effort Plancher Plafond		forfait			
Alternatives aux cursus	Parcours jeunes	2,48%	495 €	545 €	1 100 €		
Aiternatives aux cursus	Parcours adultes	2,57%	515€	550€	1 110 €		

### TARIFICATION 2020-2021 SITES DE VERSAILLES (Chancellerie, Lully-Vauban, Montansier)

#### Droit d'inscription

		Tarif annuel
Droit d'inscripti	on payable pour tout dossier d'inscription et de réinscription et non remboursable	35€

#### Droit de scolarité

Formule de calcul :

 $\frac{revenus\ imposables}{nombre\ de\ parts}\ x\ taux\ d'effort = tarif\ annuel$ 

			Tarif annuel					1	
			1	Habitants Versa	illes Grand Parc		Habitants Yvelines réservé uniquement aux élèves déjà inscrits dans ce cursus en 2020-2021	Habitants Yvelines	Habitants Hors VGP
			Taux d'effort	Plancher	Plafond	forfait	forfait	forfait	forfait
		Cycle initial / éveil musical	0,84%	135€	195€	/	/	/	/
		Cycle initial / initiation musicale	1,32%	200€	300€	/	/	/	/
		1 <sup>er</sup> cycle	2,38%	360€	580€	/	650 €	/	1 110 €
		2 <sup>ème</sup> cycle	1,92%	360 €	405 €	/	/	820 €	1 200 €
		3 <sup>ème</sup> cycle	2,38%	360€	515€	/	/	820 €	1 200 €
	Cursus général et spécifique "chant lyrique"	Cycle d'Orientation Professionnelle	2,81%	445€	600€	/	/	1 000 €	1 300 €
	, ,	3 <sup>ème</sup> cycle et COP : instrument ou discipline supplémentaire donnant lieu à double cursus (y compris CHAM)	2,09%	420€	445€	/	/	725€	950€
		UV complémentaires de DEM		/		325€	/	325€	325€
		Cursus Préparatoire à l'Enseignement Supérieur	2,81%	445€	600€	/	/	600€	600€
		Enseignement supérieur		/		315€	/	315€	310€
		Jazz - 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycles	2,38%	360€	580€	/	/	820€	1 110 €
ğ	Cursus spécifiques	Jazz - Cycle d'Orientation Professionnelle	2,81%	460€	600€	/	/	1 000 €	1 300 €
MUSIQUE		Formation musicale-chant choral	1,44%	245€	365€	/	/	375€	630 €
		Culture	1,44%	245 €	365 €	/	/	375€	630 €
		Parcours "pratiques collectives"	2,41%	480 €	550€	/	/	/	1 130 €
		Pratiques collectives et ateliers (forfait pour 2 maximum)	0,87%	155€	195€	/	/	/	230€
		Atelier Voix	0,48%	95€	110€	/	/	/	140 €
		Chorale adultes (tarif habitant VGP également accessible aux professionnels employés sur VGP)	0,96%	185€	225€	/	/	290 €	290 €
	Alternatives aux cursus	Perfectionnement		/		690€	1 085 €	/	1 460 €
	Allematives aux cursus	Atelier Hors Les Murs	0,43%	70 €	100€	/	/	/	/
		Atelier ponctuel de type "Goûter musical" (forfait par atelier)		/		35 €	/	/	35€
		Atelier en série courte, en groupe, de type "Musique en famille" (forfait par groupe)		/		55€	/	/	55 €
		Projet pédagogique complémentaire de type "orchestre européen ; jumelage ; séjour pédagogique à l'étranger" (forfait pour le projet)		/		150€	/	/	150€
DANSE	Cursus général	Cycle initial / éveil et initiation	0,84%	135€	195 €	/	/	/	265 €
DA		1 <sup>er</sup> cycle classique et contemporain	1,64%	285 €	380 €	/	625€	/	800 €
		2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycle classique et contemporain	2,12%	400 €	455 €	/	/	625€	800 €
	Alternatives aux cursus	Cycle d'Orientation Professionnelle	2,41%	480 €	510€	/	/	990 €	1 300 €
		Ateliers danse contemporaine		/	_	180€	/	/	245 €
TIQUE	Cursus général	2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycles	1,64%	285€	355 €	/	/	685€	1 200 €
ART DRAMATIQUE		Cycle d'Orientation Professionnelle	2,09%	385 €	460€	/	/	730 €	1 300 €
RT DF	Altamatica	Cursus Préparatoire à l'Enseignement Supérieur	2,09%	385 €	460 €	/	/	460€	460 €
•	Alternatives aux cursus	Année complémentaire post CET		/		350€	/	/	1 200 €
		Année complémentaire post DET		/		435€	/	/	1 300 €

#### Location de salles

Auditorium : redevance forfaitaire d'occupation pour une manifestation (sur une journée)	2 000 €
Auditorium : tarif horaire pour répétitions	40€
Salle Jean Philippe Rameau : redevance forfaitaire d'occupation pour une manifestation (sur une journée)	280€
Salles Jean Philippe Rameau, Nadia et Lili Boulanger, Claude Lejeune : tarif horaire pour répétitions	30€
Salles Charpentier, Jacquet de la Guerre, Lully, Couperin, Debussy, Monteclair, de Grigny, de Visée, Marais, Delalande, Philidor, Boëlly, 12 hautbois bassons, studios A, B et C, Davis, Roussel, Poulenc, Milhaud: tarif horaire	20€
Studios de danse Carolyn Carlson et George Balanchine : tarif horaire pour répétitions	30€
Tarif horaire surveillant (obligatoire si la répétition ou le concert se passe en dehors des horaires d'ouverture du Conservatoire)	25€
Tarif horaire régisseur (obligatoire si le matériel est mis à disposition ; obligatoire pour l'auditorium manifestation comme répétition)	30€
Tournages de film et prises de vues	
sur site Chancellerie ou Lully-Vauban : forfait pour une demie-journée de tournage	1 325 €
sur site Chancellerie ou Lully-Vauban : forfait pour une journée de tournage	2 100 €
sur site Chancellerie ou Lully-Vauban: tarif horaire pour prises de vues ou enregistrements audio	80€
Tarif horaire surveillant (obligatoire si le tournage se passe en dehors des horaires d'ouverture du Conservatoire)	25 €
Tarif horaire régisseur (obligatoire si le matériel est mis à disposition ; obligatoire pour l'auditorium)	30€

## TARIFICATION 2020-2021 SITES DE VIROFLAY (Hôtel Aymery, gymnase Gaillon)

#### **Droit d'inscription**

	Tarif annuel
Droit d'inscription, payable pour tout dossier d'inscription ou de réinscription et non remboursable	35 €

#### Droit de scolarité

Formule de calcul :

revenus imposables nombre de parts x taux d'effort = tarif annuel

(avec un tarif plancher et un tarif plafond)

			Tarif annuel					
			ŀ	labitants Versai	illes Grand Parc	:	Habitants Yvelines	Habitants Hors VGP
			Taux d'effort	Plancher	Plafond	forfait	forfait	forfait
		Cycle initial / éveil musical	0,84%	135€	195 €	/	/	/
		Cycle initial / initiation musicale	1,32%	200€	300 €	/	/	/
		1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycles	2,38%	400€	580€	/	820 € (uniquement 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycles)	1 110 €
	Cursus général	Cycle d'Orientation Professionnelle	2,81%	445 €	600 €	/	1 000 €	1 300 €
		3 <sup>kme</sup> cycle et COP : instrument ou discipline supplémentaire donnant lieu à double cursus (y compris CHAM)	2,09%	420€	445€	/	725€	950€
		UV complémentaires de DEM	/	/	/	325€	325€	325€
		Musiques actuelles amplifiées / année de préparation, 1 <sup>er,</sup> 2 <sup>ème</sup> cycle et 3 <sup>ème</sup> cycle	2,38%	360€	565€	/	/	/
	Cursus spécifiques	Jazz - 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycles	2,38%	360€	580€	/	820 € (uniquement 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycles)	1 110 €
JE		Jazz - Cycle d'Orientation Professionnelle	2,81%	460€	600€	/	1 000 €	1 300 €
MUSIQUE		Grands débutants	2,38%	360€	580€	/	/	1 110 €
		Adultes	2,79%	550€	630 €	/	/	1 130 €
		Formation musicale-chant choral	1,44%	245€	365 €	/	375€	630 €
		Parcours "pratiques collectives"	2,41%	480 €	550€	/	/	1 130 €
		Pratiques collectives et ateliers (forfait pour 2 maximum)	0,87%	155€	195€	/	/	230€
		Chorale adultes	0,94%	185€	210€	/	/	215€
		Perfectionnement	/	/	/	690 €	/	1 460 €
		Atelier Hors Les Murs	0,43%	70€	100€	/	/	/
	Alternatives aux cursus	Atelier ponctuel de type "Goûter musical" (forfait par atelier)		/		35€	/	35€
		Atelier en série courte, en groupe, de type "Musique en famille" (forfait par groupe)		/		55€	/	55€
		Projet pédagogique complémentaire de type "orchestre européen ; jumelage ; séjour pédagogique à l'étranger" (forfait pour le projet)		/		150 €	/	150€
		Cycle initial / éveil et initiation	0,84%	135€	195€	/	/	265 €
SE	Cursus général	1 <sup>er</sup> cycle classique	1,64%	285 €	380 €	/	/	800 €
DANSE		2 <sup>ème</sup> cycle classique	2,12%	400 €	455 €	/	/	800 €
	Alternatives aux cursus	Ateliers danse classique 13-14 ans et 15-18 ans	1,66%	325 €	360 €	/	/	600 €
	7.110.110.110.000.000.000		1,0070	323 0	303 €	,	,	300

### Location de salles (pas de manifestations publiques)

Salle Christiane Granier : tarif horaire pour répétitions	
Salle Mozart : tarif horaire pour répétitions	25 €
Salle Couperin : tarif horaire pour répétitions	20€
Salle Ravel : tarif horaire pour répétitions	20€

# **TARIFICATION 2020-2021 LOCATION D'INSTRUMENTS**

Tarif forfaitaire mensuel	
Instrument dont la valeur à neuf est d'un montant inférieur ou égal à 900 € TTC	25 €
Instrument dont la valeur à neuf est d'un montant entre 901 € et 1999 € TTC	35 €
Instrument dont la valeur à neuf est d'un montant entre 2000 € et 3999 € TTC	45 €
Instrument dont la valeur à neuf est d'un montant entre 4000 € et 7999 € TTC	55€
Instrument dont la valeur à neuf est d'un montant supérieur ou égal à 8000 € TTC	80 €
Instrument prêt à être à réformer, pour dépannage d'un élève (sur décision de la direction)	35 €
Location ponctuelle pour un concert	120 €
Caution forfaitaire obligatoire	135 €
(dépôt de garantie encaissé à réception et remboursé au retour de l'instrument)	
Piano de concert (Steinway modèle D) Mise à disposition réservée aux partenaires de Versailles Grand Parc	transport et accord au retour par prestataire dédié

## **TARIFICATION 2020-2021**

## Ecole du spectateur

complément de formation mis en œuvre en partenariat avec les lieux de diffusion partenaires du Conservatoire

Tarif fonction du spectacle choisi	4 €, 5 €, 6 €, 10 €, 11 €, 14 €, 15 €, 17 €
	21 € (+7 €/
Tarif fonction de l'abonnement choisi	spectacle), 24 €,
	27 €, 28 €

## Concerts et spectacles payants organisés par le Conservatoire

Tarif plein par concert ou spectacle	10 €
Tarif réduit (étudiants de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi) par concert ou spectacle	7€
Invités, élèves et tutelles du Conservatoire, personnels de la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc	- €